

Vosges

Soupçons de maltraitance sur des enfants placés : après trois licenciements et une réorganisation, la Mecs de Rambervillers sort la tête de l'eau

Il y a neuf mois, à la suite de soupçons de maltraitance sur des enfants placés au sein de la Mecs (maison d'enfants à caractère social) de Rambervillers, le conseil départemental exhortait l'ARSEA, l'association en charge de l'établissement, d'agir au plus vite. Depuis, des licenciements ont été prononcés et un apaisement semble être revenu dans

En avril dernier, des membres du personnel de la Mecs (maison d'enfants à caractère sociale) de Rambervillers prenaient la parole anonymement dans les colonnes de Vosges Matin pour dénoncer des soupçons de maltraitance sur des enfants placés. Mis au courant, le conseil départemental, responsable de ces enfants, faisait un signalement auprès du procureur de la République et mettait en demeure l'ARSEA, l'association alsacienne gérant la Mecs, d'intervenir rapidement. Neuf mois plus tard, force est de constater que la situation semble avoir radicalement changé.

Pour rappel, parmi les soupçons de maltraitance dénoncés, il était question d'une petite fille mise dehors en sous-vêtements de nuit et même lors de températures négatives, d'enfants traînés par les pieds, de privation de nourriture, d'insultes, de menaces... Mais il était aussi question de violences entre enfants et de violences d'enfants envers le personnel de la Mecs.

Décisions disciplinaires envers le personnel

Du côté de l'ARSEA, on ne se cache pas derrière son petit doigt. Marie-Pierre Clerc, directrice mandatée par l'association pour restructurer l'établissement, l'admet, les neuf derniers mois ont été intenses et la dose de travail considérable pour repenser l'organisation de l'établissement. Et ce n'est pas terminé. « On a reçu tous les salariés [...], ça a permis de déterminer plus clairement les responsabilités. [...] Le premier constat que nous avons fait, c'est que ce n'était pas structurel, c'étaient des faits de personnes. Effectivement, il y a des pratiques qui interrogent et l'association a pris ses responsabilités à cet endroit-là. »

Manque de formation

Près de dix personnes ont quitté la Mecs depuis. Des CDD n'ont pas été renouvelés et trois personnes ont été licenciées. D'autres membres du personnel sont également partis d'eux-mêmes. La cause des licenciements n'a pas été précisée. Toutefois, le procureur de la République confirme qu'une enquête, menée par la brigade de recherches de Saint-Dié-des-Vosges, est en cours.

Décisions disciplinaires envers le personnel

« Après l'article dans le journal, il y a eu beaucoup de choses qui se sont passées. D'abord, le médecin du travail a arrêté beaucoup d'employés pour dépression ou burn-out. [...] On pensait même que la Mecs allait fermer. Mais on a enfin écouté ce qu'on avait à dire. [...] Aujourd'hui, des sanctions il y en a beaucoup moins. On préfère les réparations. Par exemple, il n'y a pas longtemps, la sanction-réparation d'une ado, c'était de faire un exposé sur le harcèlement », témoigne une employée.



« Globalement, la situation est apaisée. On sent que les choses vont de mieux en mieux », abonde Ghislaine Jeandel-Jeanpierre, vice-présidente du Département déléguée à l'enfance, à la famille et à l'autonomie. Par ailleurs, à la demande du conseil départemental et sous forme d'injonction, un directeur a été mis sur le site de la Mecs et des entretiens ont été passés avec les professionnels et les enfants. « Nous avons aussi demandé de prendre des décisions disciplinaires envers le personnel de la structure, parce qu'il y avait des éléments inquiétants. Il y a eu aussi un plan de formation proposé au personnel pour les aider à gérer les situations de violence, parce qu'il n'était pas suffisamment outillé. »